



Société de Refinancement
Hypothécaire

3, Centre des Affaires,
Saïd Hamdine Alger-Algérie



LE CONTRÔLE INTERNE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

11 - 12 Mars 2013
SRH – Alger, Algérie

Un système de contrôle interne efficace est une composante essentielle de la gestion d'une Banque et constitue le fondement de son fonctionnement sûr et prudent. En s'en dotant, une banque pourra mieux réaliser ses buts et ses objectifs de rentabilité à long terme, en assurant également la fiabilité de sa communication financière tant externe qu'à sa direction. Un tel système peut aussi garantir que la banque agit en conformité des lois et réglementations ainsi que de ses politiques, programmes, règles et procédures internes; il atténue, en outre, le risque de pertes imprévues ou d'atteinte à la réputation de l'établissement.

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'appréhender tous les contours du contrôle interne et de s'initier aux modalités de mise en place de son dispositif.

Objectif général

- Comprendre le dispositif de contrôle interne et ses évolutions.
- Connaître et maîtriser les différentes obligations liées au contrôle interne.
- Aider le personnel des établissements de crédit à mettre en place un dispositif de contrôle interne adapté.
- Savoir analyser l'efficacité d'un dispositif de contrôle interne.

PARTICIPANTS :

Ce séminaire est recommandé aux personnes suivantes :

- Contrôleurs internes, agents chargés d'activité de contrôle et/ou de suivi des risques.
- Commissaires aux comptes et leurs collaborateurs.

Animé par :

Alain ROBERT
Consultant - Formateur





Programme

Le programme se déroulera de 9h00 – 17h00 quotidiennement

Objectifs de la formation

- Comprendre le dispositif de contrôle interne et ses évolutions.
- Connaître et maîtriser les différentes obligations liées au contrôle interne.
- Aider le personnel des établissements de crédit à mettre en place un dispositif de contrôle interne adapté.
- Savoir analyser l'efficacité d'un dispositif de contrôle interne

JOUR 1

I. Introduction

1. Sensibilisation aux principaux risques inhérents à l'activité bancaire.
2. Spécificité de la gouvernance bancaire.
3. Le cadre légal et réglementaire (origines et évolutions).
4. Définition du contrôle interne et du dispositif de contrôle interne.
5. Les différents acteurs et leurs responsabilités.

II. Obligations légales et réglementaires liées au contrôle interne

1. Présentation succincte du CRBF n° 97-02 (France)
 - . Les principales composantes du CRBF.
 - . Les obligations de communication (rapports annuels, Charte d'audit.)
2. La piste d'audit : base du contrôle interne.
3. Présentation du Règlement 2002-03 (Algérie)
 - . Rappel succinct des principales dispositions.

III. Rôle et qualités des contrôleurs internes

- Les qualités et les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de contrôleur interne.

IV. La Conformité

1. Définition et principes.
2. Le dispositif réglementaire relatif à la conformité.
3. Rôle et mission des différents acteurs.

Biographie

Alain ROBERT
Consultant - Formateur



Divers organismes de formation bancaire depuis 2004

Animation de plusieurs formations bancaires intra et inter pour le compte de DEMOS, CFPB, IFACI...

afges depuis 2006

Animation de plusieurs formations :

- Formation relatives aux techniques et à la pratique du contrôle et de l'audit interne, ainsi qu'à l'exercice du métier d'auditeur

- Modules orientés sur la réussite de la relation auditeur-audit, intégrant des techniques de communication spécifiques adaptées au métier d'auditeur et de contrôleur interne.

Société Générale

1974 – 1979

Chargé de Clientèle.

Pour information ou inscription :

Email : gfa.training@yahoo.com

Téléphone : +213 (0) 6 64 54 94 71

Fax : +213 (0) 24 46 83 42



JOUR 2

Rappel par les participants des éléments clés de la veille

V. La déontologie

1. Définition.
2. Rôle et mission du déontologue.
3. Obligations déclaratives.

VI. La lutte anti-blanchiment et anti-terrorisme

1. Définitions et principes.
2. Les obligations de vigilance.
3. Les exigences spécifiques.
4. Organisation à mettre en place.

VII. Dispositif à mettre en place

1. Organisation cible à mettre en place.
2. Relation entre chaque fonction.
3. Circuits et procédures à mettre en œuvre.
4. Contrôles (cartographie des risques, plan de contrôle, modalités de contrôle, ...).
5. Formalisation et suivi des contrôles.
6. Illustrations et exemple type d'organisation.

VIII. Les outils et les techniques de contrôle

1. Présentation de quelques outils : QCI, fiche individuelle de risque, cartographie des risques.
2. Présentation de la méthodologie d'audit par les flux de transactions (flow-charts).
3. Bâtir le diagramme de flux de la fonction octroi du cycle des engagements.
4. La typologie des objectifs.
5. Les critères de vérification.
6. Les procédures de contrôle.
7. Contrôles de conformité / Contrôles de valeur.

IX Synthèse et conclusion

- Renseignement des fiches d'évaluation.

Déroulement de la Formation

Documentation en power point.
Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
QCU, tests, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.

Pré requis

Aucune connaissance particulière.

Crédit Mutuel d'Ile de France

- 1979 – 1983 Responsable commercial
En charge du développement commercial d'une agence (10 personnes).
- 1984 - 1988
Directeur de secteur
Management de plusieurs agences (80 personnes) et encadrement de leur Directeur.
Animation et formation de la force de vente

Confédération Nationale du Crédit Mutuel

- 1988 – 2002 Superviseur à l'Inspection générale.
Supervision de l'audit bancaire et Gestion de projets à caractère stratégique.
Animation méthodologique et opérationnelle du projet CRBF 97-02.



SRH
Société de Refinancement
Hypothécaire

3, Centre des Affaires,
Saïd Hamdine

LE CONTRÔLE INTERNE
DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

11 - 12 Mars 2013
SRH – Alger, Algérie

Objectif général

- Comprendre le dispositif de contrôle interne et ses évolutions.
- Connaître et maîtriser les différentes obligations liées au contrôle interne.
- Aider le personnel des établissements de crédit à mettre en place un dispositif de contrôle interne adapté.
- Savoir analyser l'efficacité d'un dispositif de contrôle interne

Formulaire d'inscription

Détails participant (institution financière)

Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire «Le contrôle interne des établissements de crédit» du 11 au 12 Mars 2013

Nom...../M^{elle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
.....
Téléphone..... Fax.....
Email

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature..... Date.....

Frais DZD 27 500,00 HT/ Jour

Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque – virement bancaire CPA)

Agence Hussein Dey - 118 Compte N°: 4000008321- 60

Signature..... Date.....

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve le droit de changer ou d'annuler une partie du programme publié pour des raisons pédagogiques

Global Finance Algeria SARL

Siège social:
Coopérative Essaada n° 39
Ouled Fayet, 16 094
Alger - Algérie
R.C N° 09 1003095-16/00
NIF: 000916519049428

Protection de données

Toute information reçue par Global Finance Algeria s.a.r.l sera gardée confidentielle. Elle ne sera utilisée que pour vous tenir informés de ses produits et services.

Annulation

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit (e-mail ou fax) 4 jours ouvrables avant la date de début des cours
En cas de remplacement par une autre personne, aviser du changement.